



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du préfet  
Direction des sécurités  
Bureau de la sécurité intérieure**

Châlons-en-Champagne le

13 2 NOV. 2024

Affaire suivie par : Pôle Polices administratives

Tél. : 03.26.26.13.87 / 03.26.26.13.84

Courriel : [pref-51-sia@marne.gouv.fr](mailto:pref-51-sia@marne.gouv.fr)

Le préfet

à

Mesdames et messieurs les maires  
du département de la Marne

**Objet : Déploiement du Système d'information sur les armes (SIA)**

*Pièces jointes : un courrier, des supports de communication*

Afin de moderniser, sécuriser et simplifier l'encadrement de l'acquisition et de la détention des armes à feu sur notre territoire, le Système d'information sur les armes (SIA) est déployé progressivement. Les chasseurs y ont ainsi accès depuis le 8 février 2022 et les tireurs sportifs depuis le 27 février dernier.

Le SIA garantit l'identification et la traçabilité des armes et facilite l'ensemble des démarches liées à leur acquisition et à leur détention. **Chasseurs comme tireurs sportifs devront avoir créé un compte personnel dans le SIA avant le 31 décembre 2024 pour conserver leur droit à acquérir, détenir et vendre des armes.**

**En tant que détenteurs d'armes à feu, certains des habitants de votre commune auront donc l'obligation de créer un compte dans le SIA.**

La création d'un compte ne demande que quelques minutes et la procédure est accessible à cette adresse : <https://sia.interieur.gouv.fr/>

En cas de difficultés, il est possible de contacter la préfecture :

Courriel : [pref-51-sia@marne.gouv.fr](mailto:pref-51-sia@marne.gouv.fr)

Téléphone : 03.26.26.13.87 ou 03.26.26.13.84

Il est également possible de se faire accompagner par la fédération départementale de chasse de la Marne ainsi que par un armurier (sur rendez-vous) qui sont des partenaires privilégiés de cette opération.

Je vous invite à ce titre à procéder au sein de vos mairies et en particulier dans les espaces d'attente accueillant du public, à l'affichage des documents que vous trouverez joints au présent courrier (un courrier, des affiches). Vous pourrez, de la même manière, mettre à disposition les flyers également joints.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

  
Henri PRÉVOST

*Copies pour information : Fédération départementale des chasseurs de la Marne*